



AMBASSADE DE FRANCE EN SUISSE
SERVICE ÉCONOMIQUE

Veille de la situation économique et financière
Du 22 juillet au 2 août 2019

Marchés

	Au 2/08	Var vs 19/07
EUR/CHF	1,0945	-1,2 %
USD/CHF	0,9864	-+0,1 %
SMI	9 803,69	-2,1 %
Taux 10a	-0,772 %	-23,2 pb

Chiffres-clé (glissement annuel) :

- Solde migratoire S1 : +24 672 (-0,8%) ;
- IPCH juillet : +0,4% ;
- Nuitées S1 (hôtels et établissements de cure) : 18,7 millions (+1,5%) ;

FAITS MARQUANTS

Assistance administrative fiscale: Le Tribunal fédéral autorise la livraison des données de clients d'UBS à l'administration fiscale française

Les juges ont indiqué que les données (noms et adresses) de 40 000 clients français pouvaient être transmises par l'Administration fédérale des contributions (AFC), estimant que des « indices concrets de fraude fiscale » ont pu être établis. Les juges ont ainsi annulé la décision contraire du Tribunal administratif fédéral de juillet 2018.

La demande d'assistance administrative provenait de la Direction générale des finances publiques, et se fondait sur des listes fournies par l'Allemagne suite à des perquisitions dans des succursales d'UBS en 2012-2013.

Selon le Tribunal fédéral, les données transmises par l'AFC doivent être utilisées conformément au principe de spécialité de droit suisse (selon lequel des données transmises dans le cadre de l'assistance administrative fiscale ne pourraient être utilisées pour une procédure pénale « visant une infraction pour laquelle l'entraide (pénale internationale) est exclue »).

Pour mémoire, dans le cadre de la procédure en cours en France, UBS a fait appel contre la décision prise en première instance en février 2019 de lui infliger une amende de 4,5 milliards d'euros pour « démarchage bancaire illégal » et « blanchiment aggravé de fraude fiscale ».

MARCHE DU TRAVAIL

Potentiel de forces de travail: 830 000 personnes seraient prêtes à travailler davantage

Selon l'OFS, ce nombre pour l'année 2018 se compose de 356 000 personnes en sous-emploi, de 231 000 chômeurs et de 243 000 personnes de réserve inexprimée de travail (personnes à la recherche d'un emploi mais non disponibles à court terme, ou inversement). Le nombre de personnes en sous-emploi est en proportion (7,0% de la population active contre 3,4% pour l'UE-28) le plus élevé d'Europe.

Pour mémoire, la Suisse se classe au 2^{ème} rang de l'UE-AELE en termes de :

- taux d'emploi (près de 80 %) ;
- part d'emplois à temps partiel (39 % des résidents permanents en emploi - Eurostat).

SECTEUR FINANCIER

Métaux précieux : La ZKB rachète des activités de fonds d'investissement à GAM

La banque cantonale de Zurich (ZKB) a annoncé le 30 juillet la reprise des activités du gestionnaire d'actifs GAM (900 employés au total) liées aux ETF (fonds négociés en bourse) sur métaux précieux et au marché monétaire. Les actifs sous gestion des fonds concernés s'élèvent à près de 2,2 milliards de francs suisses (dont 0,4 milliard de fonds monétaires). Le prix de vente est de 14 Mio CHF, soit 0,6% des valeurs patrimoniales reprises.

La finalisation de la transaction est attendue pour le T3 de 2019, après approbation des autorités compétentes. Aucun transfert d'employés n'est prévu. ZKB détiendra ainsi « plus de 60% du marché des ETF sur métaux précieux », selon un communiqué de la banque.

Pour mémoire, suite à une enquête interne d'août 2018 concernant les procédures de gestion du risque ainsi que des obligations en matière de documentation GAM a dû liquider des fonds de sa stratégie « *absolute return* » (environ 7 Mio CHF d'actifs sous gestion).

SECTEURS NON FINANCIERS

Chimie : Clariant cède des activités d'emballage

Le groupe suisse, leader mondial dans la chimie pour l'industrie textile, cuir et papier, a prévu de vendre pour 308 millions de francs au fonds d'investissement américain Arsenal Capital Partners ses activités d'emballage de produits pharmaceutiques (600 employés aux Etats-Unis, en France, en Chine et en Inde, 135 millions de francs de CA). L'accord des autorités compétentes doit encore être obtenu.

Agriculture : La Suisse est le premier pays d'Europe à autoriser les drones pulvérisateurs

Les premiers drones pour l'épandage de produits phytosanitaires sont désormais utilisés en Suisse. Cette technologie pourrait être une alternative à faible dispersion et pollution sonore aux pulvérisations par hélicoptère. Les règles de sécurité aérienne du ministère de l'aviation civile seront respectées. Les drones devront faire l'objet d'un contrôle tous les trois ans.